

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels\**

PREMIÈRE COMMISSION  
14e séance  
tenue le  
mardi 25 octobre 1988  
à 15 heures  
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 14e SEANCE

Président : M. ROCHE (Canada)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

---

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE  
A/C.1/43/PV.14  
28 octobre 1988

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 10.

POINTS 51 A 69, 139, 141 ET 145 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. PHAM NGAC (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis très heureux de vous exprimer mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la Commission. Je suis persuadé que votre sagesse et votre expérience seront les garants de délibérations constructives et fructueuses sur les questions très importantes - que dis-je, cruciales - dont notre commission est saisie. Vous pouvez compter sur la coopération entière de ma délégation à cette fin. Je félicite également les autres membres du Bureau.

Notre commission se réunit à un moment très favorable. Alors que, l'année dernière, nous parlions d'améliorations dans les relations internationales, nous remarquons que le mouvement amorcé alors ouvre de nouvelles perspectives à la paix et au règlement de nombreux conflits et foyers de tension dans le monde entier.

Dans de pareilles circonstances, les bases étant jetées pour l'édification d'un monde vraiment à l'abri des armes nucléaires, il faut déployer de nouveaux efforts pour renforcer ces avancées positives, jusqu'à la réalisation du désarmement général et complet. La coopération entre les grandes puissances et les efforts croissants des pays régionaux qui oeuvrent en faveur du règlement pacifique de leurs différends ont abouti à des résultats précieux pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée - le Traité FNI - est un fait réellement historique, aussi bien en raison de son objectif - l'élimination complète d'une catégorie entière de missiles nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique - que de son caractère novateur et de la portée de ses dispositions de vérification. Le Traité lui-même fait apparaître clairement l'idée de la sécurité par le désarmement et répond aux intérêts de la paix non seulement en Europe mais dans le monde. En outre, il représente une percée et suscite la confiance dans le processus qui doit mener à un désarmement nucléaire, qui n'a que trop tardé. La ratification de ce traité et les progrès accomplis vers la réduction de 50 % des armes stratégiques représenteront, à n'en pas douter, un jalon dans le processus du désarmement authentique.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

Conjointement avec les efforts de l'ensemble de la communauté internationale, ces progrès en matière de désarmement ont une incidence profonde sur l'amélioration du climat international. Après des années de tensions et d'impasses, des pays, dans différentes régions, sont maintenant engagés dans un dialogue à la recherche de solutions pacifiques à leurs problèmes, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à toute une gamme de conflits régionaux - en Afghanistan, entre l'Iran et l'Iraq, au Sahara occidental, à Chypre, en Namibie et en Asie du Sud-Est. En termes généraux, cette évolution constitue la manifestation tangible d'une amélioration considérable des relations internationales.

Cependant, nous n'oublions pas que l'on continue d'appliquer la doctrine pernicieuse de la dissuasion nucléaire, de s'engager en faveur de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, par le biais de l'initiative de défense stratégique et de fabriquer des armes binaires. Voilà pourquoi ma délégation estime que le problème le plus pressant auquel nous devons faire face est non seulement de réduire les arsenaux nucléaires existants mais aussi de faire en sorte que la course aux armements ne prenne pas une nouvelle dimension plus dangereuse et ne s'étende pas à l'espace extra-atmosphérique, et d'imposer l'interdiction complète des essais nucléaires et des armes chimiques, de même que celle de la mise au point et de la fabrication de nouvelles générations d'armements.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement n'a pas permis l'adoption d'un document final, bien que les conditions fussent généralement favorables. Nous en connaissons tous la raison. Malgré toute notre patience, nous ne sommes pas parvenus au consensus sur un document final, mais cela ne doit en aucun cas démentir la détermination clairement manifestée de la communauté internationale en faveur du désarmement. En fait, cette session a permis de comparer les idées des Etats Membres en matière de désarmement et de dégager les divergences en matière de priorités. Elle a également montré combien il est nécessaire de renforcer le rôle des instances multilatérales qui s'attachent au règlement des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales en général et au désarmement en particulier.

La question de l'interdiction des essais nucléaires figure à l'ordre du jour des instances de négociations bilatérales, trilatérales et multilatérales depuis les années 50, mais jusqu'alors, seuls des résultats partiels ont été obtenus, comme le Traité de 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans

M. Pham Ngac (Viet Nam)

l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, connu sous le nom de Traité de Moscou sur l'interdiction partielle des essais. Conformément à ses dispositions, les parties qui en furent signataires ont exprimé leur détermination à faire cesser définitivement tous les essais d'explosion d'armes nucléaires. La même finalité est rappelée dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, conclu en 1968.

Cependant, cet objectif continue à nous échapper, malgré plus de 20 années d'efforts. Le temps est maintenant venu de s'efforcer ensemble par tous les moyens d'accélérer la conclusion d'un traité sur l'interdiction générale des essais nucléaires. Plusieurs initiatives ont été avancées à cet effet. L'Union soviétique a proposé à maintes reprises un moratoire sur les essais nucléaires, plusieurs Etats non dotés d'armes nucléaires ont fait des propositions sur la vérification des essais nucléaires et un autre groupe d'Etats non dotés d'armes nucléaires a préconisé la conversion du Traité sur l'interdiction partielle des essais en un traité sur leur interdiction complète.

Ma délégation estime que ce n'est qu'après la cessation des essais nucléaires que nous pourrons espérer mettre un terme à la prolifération horizontale et verticale des armes nucléaires. A cet égard, ma délégation, comme beaucoup d'autres, estime inquiétant que l'Afrique du Sud puisse devenir une puissance nucléaire et adopter la doctrine de la dissuasion nucléaire.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

La détermination croissante en faveur d'une sécurité égale et universelle pour tous, la volonté de préserver le climat comme patrimoine de l'héritage commun de l'humanité et la grave préoccupation relative au déversement de déchets toxiques et radiologiques dans un certain nombre de régions, encouragent une coordination et une coopération internationales plus efficaces dans la solution des problèmes mondiaux. A cet égard, l'initiative tendant à créer un système d'ensemble de paix et de sécurité internationales est réaliste et appropriée pour répondre aux exigences de notre temps.

La question des armes chimiques n'est pas moins importante. L'Assemblée générale a demandé tout au long de ces dernières années à la Conférence du désarmement d'intensifier les négociations sur une convention portant interdiction des armes chimiques, et a demandé à maintes reprises à son organe subsidiaire d'accélérer l'élaboration d'une telle convention. Cette année, étant donné que les perspectives d'une interdiction sur les armes chimiques sont plus prometteuses qu'auparavant, la communauté internationale s'attend à ce que tout soit fait pour parvenir à une convention le plus rapidement possible. Le peuple vietnamien, qui continue de faire face aux séquelles d'une guerre chimique à grande échelle, ne permettrait pas que d'autres peuples soient victimes de ces armes de destruction massive.

J'en viens maintenant à la question du désarmement régional qui a fait l'objet d'une attention considérable ces dernières années. Alors que les objectifs ultimes du désarmement sont essentiellement les mêmes pour tous les pays, c'est-à-dire la réalisation d'une sécurité authentique, la prévention de la guerre et la libération de ressources additionnelles à des fins pacifiques, les conditions entre les régions sont si différentes que la première étape ne peut être la même partout. Dans certains cas, la première étape pourrait être la résolution pacifique des différends et dans certains autres cas, la réduction des forces ou l'adoption de mesures de sécurité et de confiance afin de créer ou de maintenir une corrélation égale des forces.

Les zones de paix et les zones exemptes d'armes nucléaires font partie de l'approche régionale. A cet égard, il faudrait évoquer les zones déjà créées dans l'Antarctique, en Amérique latine et dans le Pacifique Sud, et il y aurait lieu d'encourager des propositions tendant à créer des zones analogues en Afrique, aux Balkans, en Europe centrale, au Moyen-Orient, en Méditerranée, en Europe du Nord et en Asie du Sud-Est.

M. Pham Ngac (Viet Nam)

Pour ce qui est d'une zone de paix dans l'océan Indien, grâce aux efforts inlassables et méritoires du Comité spécial sur l'océan Indien, certains progrès ont été enregistrés sur des questions de procédure ainsi que sur des problèmes de fond. Mais les divergences d'approches entre les Etats restent importantes et ont empêché le Comité spécial de décider de tenir sa deuxième session de 1988 à Colombo, conformément au paragraphe 5 de la résolution 42/43. Notre délégation est persuadée que les actions concrètes visant à réaliser les objectifs de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, contribueraient de façon importante à la paix et à la sécurité internationales, ainsi qu'à l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'évolution pacifique des Etats de la région. Il y aurait lieu de fournir toute assistance nécessaire au Comité spécial pour qu'il puisse intensifier ses activités en faveur de la réalisation de son mandat et pour qu'il puisse achever les travaux préparatoires restants de manière à ce que la Conférence de Colombo puisse être convoquée en 1990, comme l'Assemblée générale l'a demandé à maintes reprises, notamment dans sa résolution 42/43.

En Asie du Sud-Est, plusieurs initiatives ont été proposées afin de faire de cette région une zone de paix et de stabilité, exempte d'armes nucléaires. En juillet dernier, lors de la réunion officielle de Jakarta, la délégation de la République démocratique populaire lao a présenté son plan en sept points visant à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, d'amitié et de coopération. Ma délégation espère que ces initiatives bénéficieront de l'appui de tous les pays, à l'intérieur et à l'extérieur de la région, pour que l'Asie du Sud-Est, comme d'autres régions du monde, puisse enfin connaître la paix.

Des mesures de désarmement bilatérales, accompagnées d'accords multilatéraux, peuvent renforcer la paix et la sécurité universelles. La communauté internationale a pour tâche de se prévaloir de l'élan créé par différents événements positifs pour le faire avancer. L'absence de polémiques et le réalisme accru qui se sont manifestés ces dernières semaines, au cours du débat général, continuent d'inspirer et de guider nos actes. Des accords de désarmement importants sont nécessaires, dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et du développement. Une fois de plus, notre commission devra aborder un grand nombre de questions importantes. La possibilité existe d'appliquer des idées et des approches innovatrices. A cette fin, ma délégation, avec d'autres délégations, s'efforcera de faire adopter les résolutions et décisions de cette commission par consensus.

M. TAEB (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Je tiens à vous présenter, Monsieur le Président, les félicitations de ma délégation ainsi qu'à tous les membres du Bureau, à l'occasion de votre élection unanime à la présidence des travaux de cette importante commission durant la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite tous les succès.

Un certain nombre d'événements récents ont beaucoup contribué à l'amélioration du climat international et ont déclenché une nouvelle ère prometteuse d'un mouvement susceptible d'aboutir à l'élimination des armes nucléaires et chimiques et à la résolution des conflits régionaux par des moyens pacifiques.

La signature du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée a été très bien accueillie par la communauté internationale : c'était en effet un événement historique et une mesure importante en faveur du désarmement.

L'amélioration générale des relations soviéto-américaines, les progrès intervenus dans les négociations sur le désarmement, les efforts déployés conjointement en vue de trouver des solutions pacifiques aux crises qui subsistent dans différentes parties du monde et la nécessité de poursuivre une coopération multilatérale pour affronter les problèmes communs de notre monde d'aujourd'hui, voilà les tendances principales de la situation internationale actuelle.

Néanmoins, il convient de souligner que le désarmement général et complet reste toujours le rêve de toutes les nations éprises de paix. C'est là une question qui concerne la survie même de la civilisation humaine au coeur de laquelle se trouve la menace de l'anéantissement nucléaire.

Ma délégation attache une grande importance à la question de la prévention de la guerre nucléaire et au désarmement nucléaire. Le fait qu'il ne saurait y avoir de vainqueur d'une guerre nucléaire a été largement reconnu, même par ceux qui parlaient jadis de guerre nucléaire limitée. Mais le simple fait de comprendre cette réalité n'équivaut pas à une mesure active en vue de supprimer la menace de destruction nucléaire qui plane largement sur le monde entier. Des mesures concrètes doivent être adoptées immédiatement pour empêcher que le monde ne sombre dans l'abîme, ce qui pourrait arriver non seulement à la suite d'une intention maléfique, mais d'une simple erreur technique. Nous espérons que la nouvelle atmosphère internationale permettra à la Conférence du désarmement de créer un groupe de travail chargé d'étudier le problème de la prévention d'une guerre nucléaire.

M. Taeb (Afghanistan)

Le Traité entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - Traité FNI -, bien qu'il ne couvre qu'un faible pourcentage des arsenaux nucléaires, a donné un nouvel essor au désarmement nucléaire. La réalisation la plus importante inhérente au Traité FNI, a trait aux dispositions relatives à la vérification qui ouvrent de nouvelles possibilités sans précédent pour tous les autres domaines se rattachant aux négociations sur la réglementation des armements et le désarmement, sur le plan bilatéral comme sur le plan multilatéral. Nous espérons que ce processus positif aboutira dans un proche avenir au succès des négociations soviéto-américaines sur la réduction de 50 % de leurs armes nucléaires stratégiques offensives.

La communauté internationale a toujours estimé que la question du Traité sur l'interdiction complète des essais revêt un caractère d'urgence. Notre position est parfaitement claire à cet égard : la République d'Afghanistan partage pleinement l'idée d'une interdiction complète des essais nucléaires s'appliquant à tous les Etats. Une telle démarche contribuerait à résoudre l'un des problèmes les plus complexes qui se posent dans le domaine du désarmement nucléaire, à savoir la nécessité d'empêcher l'amélioration qualitative des armes nucléaires et la mise au point de nouveaux types et systèmes d'armes ainsi que la modernisation des arsenaux nucléaires. La communauté internationale espère que le processus engagé dans le cadre du Traité sur l'interdiction partielle des essais débouchera sur une convention d'interdiction complète des essais.

Depuis 20 ans, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires joue un rôle important en tant que régime juridique international dans le domaine du désarmement. Selon nous, les parties au Traité ne devraient ménager aucun effort pour garantir le succès de la quatrième Conférence de réexamen, qui doit se tenir en 1988, car cela renforcerait le régime de non-prolifération.

Afin de consolider les acquis en matière de désarmement et favoriser de nouveaux progrès dans ce domaine, la mise en place d'un système de vérification multilatérale dans le cadre des Nations Unies constitue une question importante à l'heure actuelle. Nous appuyons la création d'un tel système auquel toutes les nations pourraient participer.

L'espace extra-atmosphérique appartient à toutes les nations. Il doit être utilisé exclusivement à des fins pacifiques. C'est pourquoi nous nous opposons catégoriquement à l'introduction de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, et la communauté internationale devrait consacrer ses efforts à la prévention de sa militarisation.

M. Taeb (Afghanistan)

Nous nous félicitons des progrès réalisés par la Conférence du désarmement et de la volonté commune de conclure au plus tôt des conventions universelles et vérifiables sur l'interdiction et l'élimination complètes des armes chimiques. Des efforts multilatéraux dans ce domaine permettraient de débarrasser l'humanité de ce type d'armes extrêmement destructif.

Les dépenses militaires ne cessent d'augmenter à un rythme rapide dans le monde entier. Les conséquences négatives de cette tendance sur le développement socio-économique de toutes les nations, notamment des pays en développement, ont été largement étudiées et sont bien connues de nous tous. Alors que les dépenses militaires n'ont fait que croître, les pays en développement ont sombré de plus en plus dans le désespoir et dans l'endettement. Ainsi, tous les Etats, notamment les Etats industrialisés, ont la responsabilité primordiale de prendre des mesures appropriées en vue de réduire leurs budgets militaires. Les fonds ainsi libérés pourraient être affectés au développement socio-économique des nations les plus démunies.

Les transferts internationaux d'armements englobent une grande diversité de transactions. Les incidences négatives pour la paix internationale des fournitures d'armements dans des régions de tension, notamment le trafic illégal d'armes, constituent un phénomène qui ne fait qu'aggraver les tensions, saper la sécurité intérieure de certains Etats et la sécurité régionale. Dans certains cas, la fourniture d'armes à des groupes irresponsables qui poursuivent des activités terroristes et antigouvernementales cause des pertes parmi la population civile, y compris les femmes et les enfants, et la destruction du patrimoine national. Malheureusement, mon pays est l'un de ceux qui ont souffert de belles pertes. Même depuis l'entrée en vigueur des Accords de Genève sur l'Afghanistan, les fournitures d'armes se poursuivent en territoire étranger, d'où elles sont envoyées à des groupes extrémistes afghans. Au cours des trois derniers mois seulement, plus de 800 civils innocents, y compris des femmes et des enfants, ont été victimes de bombardements et d'attaques à la bombe. Environ 350 maisons et 45 bâtiments publics ont été détruits.

Nous estimons que le nouvel esprit international de coopération, s'il persiste et s'il s'accompagne d'une approche constructive et d'une bonne volonté dans l'intérêt de toutes les nations, devrait renforcer la confiance régionale et globale et aboutir à des progrès concrets en vue de limiter sensiblement les armements et, par conséquent, à une diminution du risque de guerre et au renforcement de la sécurité internationale.

M. DIETZE (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation étant déjà intervenue au cours de ce débat, je me conformerai strictement à votre demande concernant l'application de l'article 110. La délégation de la République démocratique allemande espère que la présente session confèrera un élan notable à la limitation des armements et au désarmement, et qu'elle contribuera ainsi aux travaux de la Conférence de Genève sur le désarmement. Et il y a de bonnes raisons pour qu'il en soit ainsi. On a déjà beaucoup parlé de cette question lors des séances plénières de l'Assemblée générale et au cours du débat général de la Commission.

Après plusieurs années d'affrontement et de compétition dans le domaine de l'armement, une évolution positive semble se dessiner. Un départ a donc été pris. Cela fournit à tous l'occasion de mener à bien le plus rapidement possible le processus de désarmement qui a été engagé, de faire en sorte d'éviter tout heurt et de rendre ce processus irréversible. Efforçons-nous de dissiper la méfiance, le scepticisme, les réserves et l'opposition. Le temps presse. Non seulement les questions de désarmement qui s'accumulent depuis longtemps attendent une solution rapide, mais les bouleversements scientifiques et technologiques nous posent de nouveaux défis.

Il faut par conséquent faire preuve d'une plus grande efficacité et veiller à ce que tous les organes de désarmement multilatéraux adoptent une attitude orientée vers l'action. Ceci s'applique en particulier à la Conférence de Genève sur le désarmement. Il est vrai que la Conférence a réalisé des progrès au cours de la session de cette année. Le rapport de la Conférence du désarmement qui figure dans le document A/43/27 confirme cette tendance. Nous ne minimisons certes pas les résultats obtenus. Ils devraient constituer une base solide pour réaliser de nouveaux progrès significatifs. Le rapport montre toutefois que beaucoup reste encore à faire pour parvenir, après bien des aléas, à donner une nouvelle orientation aux travaux de cet organe. Le désarmement nucléaire, un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et l'élimination des armes chimiques revêtent, pour nous, une priorité toute particulière.

M. Dietze (RDA)

A la suite de l'application du Traité conclu entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - le Traité FNI - et des progrès réalisés dans les négociations soviéto-américaines sur une réduction drastique de leurs armes offensives stratégiques, une approche globale destinée à mettre fin à la course aux armes nucléaires et au désarmement nucléaire est d'autant plus nécessaire. Une telle approche impliquerait l'inclusion de toutes les puissances dotées d'armes nucléaires - en fait, de tous les Etats et de tous les types d'armes nucléaires - et exigerait la prévention de la modernisation des armes existantes et de la mise au point de nouvelles armes nucléaires. La République démocratique allemande est favorable à l'identification, en tant que première étape menée parallèlement à des négociations bilatérales, des questions devant faire l'objet d'un débat multilatéral. Nous pensons que les propositions avancées en 1986 par l'URSS et cette année par l'Inde seraient un bon point de départ.

J'aimerais à ce propos rappeler les suggestions faites par mon pays lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui figurent dans le document A/S-15/23. Nous proposons qu'à cette session l'Assemblée générale, dans une résolution de fond, décide de donner mandat à la Conférence du désarmement de Genève pour traiter du désarmement nucléaire sous tous ses aspects. Ma délégation a rédigé un projet de résolution dans ce sens. Les décisions des Nations Unies, qui visent à prévenir l'emploi en premier des armes nucléaires, revêtent tout autant d'importance. En tant qu'auteur de la résolution 42/42 A, la République démocratique allemande est disposée à lancer une nouvelle initiative de ce genre et souhaite bénéficier du soutien de tous les Etats Membres.

Le désarmement nucléaire signifie avant tout une interdiction générale et complète des essais. Au cours du débat, il a été souligné à juste titre que sans la cessation des essais d'armes nucléaires, l'élimination d'une catégorie d'armes s'avérerait moins nécessaire et la course aux armements se poursuivrait. Aussi nous félicitons-nous des négociations bilatérales entre l'URSS et les Etats-Unis sur une réduction, par étapes, du nombre et de la puissance des essais nucléaires en vue de leur interdiction complète. Là encore, nous pensons que la participation de tous les Etats s'impose pour conférer un caractère global et universel à l'interdiction des essais. Mon pays ne souscrit pas à l'opinion selon laquelle un traité d'interdiction globale ne peut intervenir qu'au terme d'un long processus de

M. Dietze (RDA)

réduction graduelle des armes nucléaires. Nous pensons que la Conférence du désarmement devrait rechercher rapidement un accord sur un cadre approprié de façon que des travaux pratiques sur un traité global puissent être menés de front avec des négociations soviéto-américaines.

La proposition avancée en août dernier par le représentant de la Tchécoslovaquie, l'Ambassadeur Vejvoda, qui a reçu l'aval de mon pays et d'autres pays socialistes et qui vise à créer un comité spécial, permettrait, selon nous, de surmonter les divergences et d'entamer un débat sur les éléments principaux d'un accord d'interdiction des essais. A notre avis, la mise au point de moyens techniques nationaux de vérification, les résultats obtenus par le Groupe spécial des experts sismiques, l'expérience soviéto-américaine en matière de vérification et les propositions du Groupe d'initiative des six nations justifient l'élaboration d'un système de vérification en tant que première mesure.

Je tiens à souligner ici que la République démocratique allemande appuie la proposition du Mexique, du Venezuela, de la Yougoslavie, du Sri Lanka, du Pérou et de l'Indonésie de transformer le Traité de Moscou de 1963 en un traité global afin de donner un élan nouveau aux efforts visant l'interdiction de tous les essais d'armes nucléaires. Je tiens à déclarer ici que mon pays est disposé à signer une lettre à cette fin aux dépositaires de ce traité.

Tous les Etats Membres sont d'accord en principe pour reconnaître que le Traité FNI a augmenté la possibilité d'adopter des mesures nouvelles destinées à éliminer les armes nucléaires de la surface de la terre. Il serait pour le moins absurde de déployer de telles armes dans l'espace extra-atmosphérique. L'on s'attend à ce que l'Union soviétique et les Etats-Unis s'accordent sur l'idée de prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et d'y mettre fin sur la terre. La République démocratique allemande a précisé sa position sur cette question dans le document A/43/506/Add.1. Nous sommes favorables au strict respect du Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles (Traité ABM). La proposition de l'Union soviétique d'inclure la station de radar proche de Krasnoyarsk dans la proposition tendant à créer une organisation spatiale internationale mérite d'être minutieusement examinée.

A la présente session de la Conférence du désarmement de Genève, plusieurs initiatives intéressantes, destinées à préparer le terrain pour des négociations fructueuses, ont été avancées. Grâce à l'engagement de l'Ambassadeur Taylhardart du Venezuela, le Comité spécial sur l'espace extra-atmosphérique a présenté de

nombreuses propositions qui démontrent qu'il y a matière à une discussion multilatérale de la question. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes pour traduire les nombreuses suggestions et idées formulées par des Etats en négociations pratiques portant sur de futurs accords globaux. Les propositions soviétiques qui visent la création d'un système international de vérification du non-déploiement dans l'espace d'armes d'aucune sorte, ont, sans aucun doute, redonné de la force à cette idée. Je tiens à rappeler ici la proposition de la République démocratique allemande et de la Mongolie concernant les dispositions principales d'un traité sur l'interdiction des armes antisatellites et sur les moyens d'assurer l'immunité des objets spatiaux. Mon pays espère que le projet de résolution sur la question de l'espace extra-atmosphérique, qui sera adopté à la présente session de l'Assemblée générale, mettra l'accent sur des mesures pratiques.

Nous sommes convaincus de la nécessité de convenir dès que possible d'une interdiction globale des armes chimiques. L'élaboration dans les plus brefs délais d'une convention sur la question est nécessaire, possible et urgente. De récents événements l'attestent. Grâce à l'habileté et la détermination du Président du Comité, l'Ambassadeur Sujka de la Pologne, et aux efforts de nombreuses délégations, les négociations sur cette question ont bien avancé. L'accord réalisé sur la définition des installations de fabrication des armes chimiques, y compris les dispositions touchant leur destruction, représentent à nos yeux une étape décisive. Les initiatives tendant à renforcer la confiance et l'ouverture sont encourageantes. Shikhani a été un jalon sur cette route. Les déclarations de nombreux pays relatives à la possession ou la non-possession d'armes chimiques témoignent du climat actuel. La République démocratique allemande ne possède pas, comme on le sait, d'armes chimiques, et aucune arme de ce type appartenant à d'autres Etats n'est déployée sur son territoire. Aujourd'hui, comme par le passé, nous considérons que la création de zones exemptes d'armes chimiques serait une étape décisive vers l'élimination complète de ces armes.

M. Dietze (RDA)

Nonobstant tous les progrès réalisés s'agissant de la convention, nous notons avec inquiétude que les négociations ont ralenti, ce qui n'est pas, comme on le sait bien, attribuable uniquement à la complexité de la question.

Pour cette raison, nous estimons que, premièrement, des résultats rapides et importants peuvent être obtenus si nous axons tous nos efforts sur la solution des questions clefs, comme la vérification de la non-fabrication d'armes chimiques, l'inspection sur mise en demeure et les divers aspects d'une organisation internationale de vérification.

Deuxièmement, la participation du plus grand nombre possible d'Etats à l'échange de données, proposée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques, aiderait considérablement à accélérer le rythme des négociations. A la dernière session de la Conférence, la République démocratique allemande a déjà présenté une série de données relatives aux agents chimiques relevant de la convention.

Troisièmement, il faudrait organiser des inspections-tests pour vérifier l'efficacité pratique des dispositions élaborées à ce jour. Dans l'une des usines chimiques de mon pays, des préparatifs en vue d'une inspection-test sont en cours. Une inspection au plan national doit avoir lieu cette année. On la prépare de façon qu'elle soit menée pratiquement comme une inspection réelle. L'usine à inspecter sera une entreprise polyvalente qui fabrique et traite à grande échelle un produit chimique de la catégorie II.

Conformément à l'article VI de la future convention, les inspections devront tester les procédures permettant de vérifier, premièrement, que le produit fabriqué n'est pas détourné à des fins interdites par la convention; deuxièmement, que son emploi est compatible avec la convention; et, troisièmement, que l'entreprise n'est pas employée pour fabriquer certains produits chimiques de la catégorie I, compte tenu des spécifications de l'installation et de sa capacité à fabriquer pareils produits.

Comme il est envisagé dans le projet de convention actuel, un accord type - en d'autres termes une copie conforme - sera établi pour l'installation.

En organisant l'inspection, la République démocratique allemande suit les directives concernant l'organisation d'inspections-tests préparées à Genève par un groupe d'experts sous la direction de l'Ambassadeur Ekeus de la Suède.

M. Dietze (RDA)

En organisant l'inspection-test susmentionnée, nous espérons contribuer à la solution de problèmes tels que la protection de l'information confidentielle, la fréquence des inspections, la vérification automatisée, les travaux analytiques et les fonds et le temps nécessaires pour les inspections. La délégation de la République démocratique allemande informera la Conférence de Genève des conclusions qu'elle aura tirées du projet que je viens de décrire.

S'agissant des armes chimiques, nous appuyons toutes les formules, quel qu'en soit l'auteur, qui nous rapprocheront sans délai d'une convention sur l'interdiction complète des armes chimiques. Mon pays se félicite donc des idées avancées par le Président Mitterrand et exposées par l'Ambassadeur Morel, le 20 octobre dernier, en notre commission. En effet, la République démocratique allemande, partie au Protocole de Genève de 1925, souhaite son application rigoureuse. Nous nous félicitons de l'initiative française, car la conférence spéciale prévue pour janvier 1989 ne doit pas se limiter à redonner vigueur au Protocole de Genève, mais doit contribuer essentiellement à accélérer la conclusion d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques et à promouvoir les initiatives régionales à cet égard.

Pour conclure mes propos relatifs aux armes chimiques, je voudrais ajouter trois brèves observations. Premièrement, je voudrais rappeler une initiative présentée par le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, M. Oskar Fischer, à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui consiste à tenir une réunion de la Conférence de Genève au niveau des ministres des affaires étrangères pour examiner des mesures concrètes en vue de l'achèvement rapide de la convention. Je pense que c'est là une initiative opportune.

Ma deuxième observation concerne notre commission. Compte tenu en particulier des consultations tenues à Genève, nous jugeons qu'il est opportun d'envisager une réunion qui traiterait exclusivement de la question des armes chimiques. Cela permettrait à toutes les délégations d'obtenir des renseignements détaillés sur l'état d'avancement des négociations et d'obtenir des directives quant aux mesures nationales.

Et, enfin, ma délégation compte que l'Assemblée générale se rendra dûment compte de ce qui a été réalisé à ce jour et chargera la Conférence du désarmement d'achever l'élaboration de la convention. La République démocratique allemande a rédigé un projet de résolution en ce sens et est disposée à collaborer étroitement avec d'autres délégations.

M. Dietze (RDA)

Comme je l'ai mentionné au début de ma déclaration, tout cela exige un organe de négociation efficace. Dans cet esprit, la République démocratique allemande continuera de participer activement aux travaux de la Conférence de Genève sur le désarmement.

M. SALLAM (Yémen) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, étant donné que je prends la parole pour la première fois, qu'il me soit permis de vous dire d'emblée, au nom des deux Yémens, combien je suis satisfait de vous voir présider les travaux de la Première Commission. Je voudrais également faire part de ma profonde reconnaissance pour les efforts que font les membres du Bureau pour que les travaux de la Commission soient couronnés de succès.

Certaines anciennes convoitises sur les régions riches en ressources naturelles demeurent, politiquement et économiquement, l'élément fondamental qui est au coeur de la course aux armements. Ces convoitises sont nées de la révolution industrielle en Europe, il y a quelque 200 ans, alors que les navires européens navigaient vers l'est, l'ouest et le sud à la recherche de régions riches où les ressources naturelles et les matières premières abondaient, afin d'alimenter les moteurs et les vieilles fabriques de l'Europe et d'assurer le bonheur et la prospérité à quelques Européens au détriment du bien-être des peuples des pays colonisés.

Cette exploitation des peuples impuissants à laquelle se sont livrés les riches s'est poursuivie décennie après décennie. Les pays colonisateurs ont ainsi accumulé des richesses considérables grâce à l'exploitation des ressources naturelles des pays colonisés et d'une main-d'oeuvre à bon marché, notamment des femmes et des enfants.

M. Sallam (Yémen)

Nombre de pays industrialisés ont continué d'exploiter jusqu'à la première guerre mondiale ces ressources humaines et naturelles. Après cette guerre, la rapacité et la méchanceté innée à l'encontre des autres réapparurent, ce qui a conduit à accumuler les équipements militaires et à mettre au point de nouvelles armes relativement sophistiquées dans le but d'assujettir l'humanité au fascisme et au nazisme. La deuxième guerre mondiale a prélevé un lourd tribut en vies humaines. L'Européen, dans une orgie de destruction, a dilapidé les richesses qu'il avait amassées, menaçant l'existence même de la civilisation et de la culture qu'il avait édifiées. Il s'est détruit lui-même, de sa propre main, et il a été victime de sa propre rapacité. Tout ce qu'il avait mis si longtemps à construire fut détruit : les immenses richesses matérielles tout comme les richesses humaines les plus précieuses. Tout fut sacrifié au nom de la suprématie d'une race sur une autre, d'un système économique sur un autre.

Nous, communauté des nations, avons cru après ces deux conflits dévastateurs, que la deuxième guerre mondiale devait être la guerre qui mettrait fin à toutes les guerres. Nous avons donc créé l'Organisation des Nations Unies dont la Charte commence par ces mots :

"Nous, peuples des Nations Unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre."

Dès le début, nous, Membres de l'Organisation des Nations Unies, avons décidé que le dialogue allait être le moyen de traiter les uns avec les autres. Nous nous sommes engagés à respecter les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international. Nous avons entrepris de ne pas nous ingérer dans nos affaires intérieures respectives et de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force entre nous. Nous nous sommes solennellement engagés à respecter les droits fondamentaux de l'homme et à respecter la dignité de l'homme.

Mais après l'hégémonie, d'horribles desseins diaboliques se sont faits jour. La lutte pour les sphères d'influence et le désir de monopoliser l'exploitation de ces régions du monde riches en ressources et en matières premières sont allés de pair avec la lutte pour la suprématie d'un système économique sur l'autre. Ces tendances ont fini par faire partie intégrante des politiques poursuivies par certaines puissances qui s'efforçaient en permanence d'atteindre leurs objectifs illégitimes en maintenant leur hégémonie et en étendant leur influence à de nouvelles parties du monde. En définitive, ceci a amené la course aux armements et leur implantation, dans certaines régions du monde, d'entités étrangères dont elles se servent comme bases de lancement de leurs actes d'agression contre les autres.

M. Sallam (Yémen)

Dans le passé, le monde a été témoin de nombreuses migrations, comme ce fut le cas dans le nord de l'Europe, lors des guerres entre la Grande-Bretagne et la France, et comme c'est le cas aujourd'hui en Afrique du Sud et en Palestine. Ces migrations forcées n'ont jamais eu qu'un seul objectif : protéger et perpétuer les intérêts illégitimes de certaines puissances.

Cependant, les tentatives de ces puissances pour étendre leur sphère d'influence à des pays et à des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine s'avéreront infructueuses malgré les moyens économiques, culturels et militaires qui sont employés. Ces efforts ne porteront jamais leurs fruits parce que les peuples connaissent maintenant, mieux que jamais, leurs droits nationaux et les droits de l'homme et qu'ils sont absolument prêts à sacrifier leur vie pour défendre leurs droits, leur sécurité, leur stabilité et leur souveraineté sur leur territoire.

Nous n'arriverons par conséquent à instaurer dans le monde entier un climat politique propice à la sécurité, à la stabilité et à la renonciation aux armes et à la course aux armements qu'en adhérant aux principes des Nations Unies et en respectant les règles du droit international, les principes de la coexistence pacifique, les traditions humaines, les règles de conduite et les droits de l'homme de tous les êtres humains sans exception.

Les deux Yémens - au nom desquels j'ai l'honneur de parler aujourd'hui - se félicitent de l'accord intervenu entre les deux superpuissances, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique, et de ce que ces pays sont convaincus qu'une guerre nucléaire ne saurait être gagnée et ne doit pas être livrée. Cette conviction et le fait qu'on ait insisté sur l'élimination - quand bien même progressive - des armes de destruction massive ont été bien accueillis par les deux Yémens et par la communauté internationale dans son ensemble.

Cet état de choses a contribué et contribuera encore au relâchement de la tension mondiale. Cela nous permettra de commencer à faire porter notre attention sur la réaffectation des richesses - qui étaient gaspillées en armements - au développement de ressources économiques, à l'amélioration des programmes existants et à l'introduction de nouveaux programmes afin d'améliorer le bien-être de l'humanité tout entière.

Nous lançons donc un appel à ceux qui continuent de poursuivre des politiques d'agression - tels l'Afrique du Sud et Israël - pour qu'ils abandonnent ces politiques et renoncent à l'emploi de la force. Nous en appelons à Israël pour qu'il choisisse la voie du dialogue et reconnaisse les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris le droit de retourner dans sa patrie, de décider de son propre avenir et de créer un Etat indépendant sur son territoire national, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son seul représentant légitime.

Les deux Yémens demandent à la communauté internationale de presser Israël et l'Afrique du Sud d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de placer leurs installations nucléaires sous contrôle et inspection internationaux par l'intermédiaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Nous invitons instamment Israël à proclamer qu'il accepte le statut faisant du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et l'idée selon laquelle l'espace extra-atmosphérique ne devrait pas être utilisé à des fins militaires.

L'accord de désarmement intervenu entre les deux superpuissances a suscité beaucoup d'optimisme. Nous y voyons un événement humain historique et le témoignage de la bonne volonté de l'équipe dirigeante tant des Etats-Unis d'Amérique que de l'URSS.

Les deux Yémens ont été consternés par l'échec de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement mais restent optimistes du fait des résultats obtenus par les dirigeants des deux superpuissances dans leurs nouvelles négociations de désarmement et du début des opérations de démantèlement de leurs missiles de portée intermédiaire et de portée plus courte. Nous sommes certains que cela contribuera au bien-être des peuples des deux pays.

Le désarmement libérera des sommes considérables et nous permettra d'instaurer un nouvel ordre économique, lequel, à son tour, contribuera à résoudre le problème de l'accumulation de la dette qui actuellement pèse sur le budget des pays du tiers monde, mettra fin au chômage et à l'inflation et engendrera une croissance économique qui permettra aux pays industrialisés d'aider les pays en développement et moins développés à trouver des solutions à leurs problèmes économiques et de développer leurs infrastructures et leurs industries locales grâce au transfert de nouvelles technologies et du savoir-faire scientifique.

M. Sallam (Yémen)

Tout l'argent et toutes les ressources ainsi libérés permettront de répondre aux besoins en nourriture, en logement et en sécurité des personnes âgées, des jeunes et des enfants du monde entier. Chacun pourra alors aspirer à un avenir où il pourra vivre dans la dignité, à l'abri des besoins, de la pauvreté, de la faim et de la maladie. Les ressources et l'argent libérés par le désarmement et l'arrêt de la course aux armements nous aideront à trouver de nouvelles ressources alimentaires et naturelles dans les mers ou les océans et à découvrir tous les secrets de l'espace extra-atmosphérique, que l'homme est si avide de connaître. Nous devons donc oeuvrer ensemble, avec fraternité et détermination, afin de créer un avenir digne de l'homme.

M. TAN (Singapour) (interprétation de l'anglais) : Notre commission se réunit à un moment où le changement et des circonstances favorables marquent l'arène internationale, car 1988 restera dans l'histoire une année décisive. Nous avons noté un progrès encourageant en matière de désarmement, qui résulte aussi d'une restructuration fondamentale des relations internationales. Cela a également donné une nouvelle impulsion à la recherche d'une solution d'ensemble au problème des armes chimiques. De l'Afghanistan à la Namibie, de la guerre Iran-Iraq au Sahara occidental, le virus de la non-violence se répand. La paix intervient dans de nombreux conflits qui semblaient insolubles. En fait, on pourrait être tentés de dire que la division de la guerre froide, apparue après la seconde guerre mondiale, disparaît, à moins qu'elle ne soit déjà chose du passé.

Le changement le plus important réside dans le désir croissant des deux superpuissances d'entamer un dialogue et des consultations. Depuis 1985, le Président Reagan des Etats-Unis et le dirigeant soviétique Gorbatchev se sont rencontrés quatre fois pour des réunions au sommet, nombre sans précédent. L'intervention faite par le Ministre des affaires étrangères soviétiques à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale traduit parfaitement l'état actuel des relations soviéto-américaines; il dit en effet :

"Qui pouvait imaginer que des experts soviétiques et américains visiteraient librement des installations ultra-secrètes sur le territoire de l'URSS, des Etats-Unis et de leurs alliés?"

De même, le Secrétaire d'Etat Shultz a dit, au cours des débats du Congrès en juillet 1987 :

M. Tan (Singapour)

"L'idée d'un monde bipolaire a disparu depuis longtemps et nous aurons un monde diversifié où les capacités seront largement réparties."

Le changement intervenu dans le climat international contraste vivement avec le début de la décennie, lorsque la rhétorique de guerre froide de "l'empire du mal" et la spirale de la course aux armements assombrissaient l'horizon. L'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI) a estimé qu'en 1986 les Etats-Unis avaient dépensé 295 milliards de dollars pour leurs activités militaires et l'Union soviétique 167 milliards de dollars. Ruth Leger Sivard, dans la revue intitulée World Military and Social Expenditures 1987-88, a fait quelques observations intéressantes : premièrement, aux Etats-Unis le combustible consommé par le Pentagone en une seule année permettrait à l'ensemble du système des transports publics américains de fonctionner 22 ans. Deuxièmement, en Union soviétique on a consacré deux fois plus d'argent à la défense militaire qu'à l'éducation et à la santé réunies.

Curieusement, alors que les dépenses militaires restent élevées, les relations politiques semblent s'améliorer. En deux seules années, un nouveau vent de paix et de coopération a balayé l'Est et l'Ouest. Au-delà de la détente entre les deux superpuissances, nous constatons également une amélioration dans les relations sino-soviétiques. La réunion qui s'est tenue en août entre les Vice-Ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique et de la Chine à Beijing a marqué le début d'un dialogue sur le problème concret du Kampuchea, dernier obstacle important à la normalisation de leurs relations bilatérales. Un premier sommet entre leurs dirigeants semble imminent et pourrait avoir lieu dès le printemps 1989.

Le climat qui règne actuellement dans les relations entre les superpuissances me rappelle un conte folklorique chinois :

"Il était une fois un vieux paysan oriental qui cultivait des pastèques. Un matin, il s'aperçut que ses pastèques avaient été volées. Paranoïaque, il soupçonna immédiatement son voisin de toujours. Les jours suivants, il travailla durement pour édifier des barrières toujours plus hautes et plus solides entre leurs deux propriétés. Aucun effort ne fut épargné. Des travailleurs furent employés à cette tâche. De l'argent fut dépensé pour installer toute une série de pièges. Quand tout fut terminé, il se rendit compte, trop tard, qu'ayant négligé ses cultures, tout allait de mal en pis. De plus, il ne sut jamais qui avait volé ses pastèques."

M. Tan (Singapour)

Bien que peu d'entre nous soient d'origine paysanne, cette histoire montre qu'édifier des barrières toujours plus hautes et installer des pièges ne contribuent en rien à la récolte des pastèques.

La raison du changement d'attitude des superpuissances est simple. Elles ont fait un calcul prudent et se sont rendu compte que la course aux armements est un tonneau des Danaïdes. En outre, dans un monde nucléaire, la puissance militaire ne se transforme pas automatiquement en puissance et influence réelles. A la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle révolution industrielle commence. Elle bénéficie des progrès réalisés en matière d'information, de robotique, de biotechnique, de puissance nucléaire, d'exploration spatiale et de déplacements ultrarapides. Les nations qui peuvent accrocher leur wagon à cette nouvelle révolution industrielle posséderont finalement la supériorité technique, industrielle et matérielle. Les superpuissances ont reconnu qu'à moins d'opérer des ajustements structurels importants dans leurs relations intérieures et extérieures, elles seront reléguées au statut de puissance de deuxième ou troisième rang au XXI<sup>e</sup> siècle.

Alors que les grandes puissances procèdent à des ajustements afin de se maintenir dans un monde en évolution, les pays en développement peuvent-ils se permettre de ne pas en faire autant? Si nous n'essayons pas de nous adapter à un environnement international qui évolue, nous allons bientôt être des hommes du passé vivant dans le monde de demain. Contrairement aux superpuissances, certains d'entre nous, dans le monde en développement, semblent encore s'engager dans des disputes véhémentes et dans des conflits frontaliers avec leurs voisins. Cela peut sembler surprenant car les pays en développement ont été les premiers touchés par les conflits de l'après-guerre et devraient être les mieux à même de comprendre leur absurdité et leur inutilité. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la quasi-totalité des 150 guerres menées ont eu lieu dans le monde en développement. Elles se sont traduites par la mort de 30 millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Bien que l'on ne puisse nier que ces différends avaient pour origine un ensemble complexe de raisons économiques ou politiques, socio-religieuses et culturelles, les destructions et la désespérance causées sont indiscutables.

La dette extérieure énorme des pays en développement, due en grande partie à la course aux armements et aux conflits, est tout aussi dévastatrice. Dans son étude intitulée "World Military and Social Expenditures 1987-88", Ruth Sivard a

M. Tan (Singapour)

affirmé que la dette a quadruplé pour atteindre le chiffre de 580 milliards de dollars. Sur ces 580 milliards de dollars, 40 %, soit 250 milliards, de la dette additionnelle sont attribués aux importations d'armements par les pays en développement. Les données recueillies par cette même étude au cours des 10 dernières années montre que, dans les pays développés aussi bien qu'en développement, les priorités sociales ont toujours été reléguées au second rang, après les dépenses militaires. Malheureusement, dans les pays en développement, où les besoins sont les plus importants, les dépenses militaires sont supérieures à celles faites dans les domaines de l'éducation et de la santé pris ensemble.

Tout comme les superpuissances réévaluent leurs intérêts et réexaminent leurs priorités, nous, dans le monde en développement, devons être tout aussi courageux en nous adaptant à un monde nouveau. Ma délégation a noté en particulier que nombre de dirigeants, dans leurs déclarations à la présente session, ont fait allusion aux points suivants.

M. Tan (Singapour)

Premièrement, l'accroissement des dépenses militaires fait obstacle au développement.

Deuxièmement, les pays doivent concentrer leurs efforts sur leur développement économique et s'adapter aux changements rapides de l'environnement économique s'ils veulent survivre et prospérer au XXI<sup>e</sup> siècle.

Troisièmement, dans un monde de plus en plus interdépendant, les pays doivent oeuvrer ensemble et prendre davantage d'initiatives pour trouver des solutions politiques à leurs différends.

Ces trois points sont le mieux reflétés dans le dégel actuel des relations entre les deux superpuissances. En juillet 1988, le maréchal Sergei Akhromeyev, de l'Union soviétique, et l'amiral William J. Crowe, des Etats-Unis, se sont rencontrés à bord du USS Roosevelt et ont passé des heures à s'expliquer leurs doctrines militaires fondamentales et à exprimer les inquiétudes que suscitent pour chaque partie les forces de l'autre. Cette réunion revêtait d'autant plus d'importance que les plus hauts responsables militaires des deux superpuissances n'avaient eu pour ainsi dire aucun contact direct depuis l'alliance conclue pendant la seconde guerre mondiale. Ce matin, j'ai lu à la page A9 de The New York Times un article dans lequel il est dit :

"Un général soviétique reste impassible tandis que des officiers américains, britanniques, français et autres se bousculent autour des chars soviétiques, prennent des photographies de cartes d'état-major et s'entretiennent avec des soldats dont les casques sont ornés d'étoiles rouges." Il est également dit dans cet article : "Il y a quelques années, pareil événement aurait été impensable".

Si nous voulons faire confiance à la nouvelle perestroika et au glasnost dans les relations internationales, nous, pays en développement, devons interpréter avec prudence ce que nous voyons. Cela pourrait se faire en accroissant les rencontres entre nos peuples et même entre nos états-majors, en réduisant les tensions frontalières, en favorisant les réunions et le dialogue entre adversaires et en renforçant la coopération économique Sud-Sud. Ce qu'il faut, c'est le courage et la volonté de faire le premier pas pour engager le dialogue entre les Etats que des conflits, des tensions ou des rivalités ont séparés au cours des dernières décennies. Les pays en développement pourront alors réorienter leur attention et leurs ressources vers leur développement économique. C'est ce navire spatial, comme on l'a dit à juste titre, qui nous propulsera vers le XXI<sup>e</sup> siècle, et nous, pays du monde en développement, ne devons pas rater son lancement.

M. Tan (Singapour)

Je sais que l'objet de ce débat général est de traiter de questions précises de désarmement, dont je n'ai pas parlé directement dans mes observations d'aujourd'hui. J'estime cependant que l'évolution remarquable de la situation en 1988 a démontré que le désarmement ne saurait se faire de manière réaliste à moins que des décisions politiques fondamentales ne soient prises, notamment par des adversaires de longue date, et qu'il n'est pas dans l'intérêt de leurs peuples ou de leurs gouvernements de laisser se perpétuer les conflits, les tensions et les rivalités dont nous avons été les témoins au cours des dernières décennies. Une fois prises ces décisions politiques fondamentales, le désarmement pourra se faire harmonieusement et rapidement. C'est pourquoi nous encourageons tous les pays du monde à se livrer à un réexamen implacable de leur politique pour voir si nous pouvons tous ensemble aller de l'avant en nous adaptant aux changements rapides qui se produisent dans le monde.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je tiens à dire au représentant de Singapour combien j'ai apprécié son histoire de pastèque. Comme bien souvent, un exemple prosaïque donne un accent de vérité aux propos que l'on tient, et je le remercie de l'avoir fait.

La séance est levée à 16 h 25.